

# FACTURE TROP SALEE: ÇA SUFFIT!

**ROAMING** Malgré ses promesses, le Conseil national renonce à lutter contre la cherté de la téléphonie mobile à l'étranger. Grosse déception chez les défenseurs des abonnés.

**U**n milliard, 902 millions. Et quelques milliers de francs qui s'ajoutent toutes les heures. Telle est la somme affichée au compteur du magazine *Bon à Savoir* sur les montants que les Suisses paient en trop dans la télépho-

nie mobile avec l'étranger depuis 2009. Hier pourtant, le Conseil national n'a accordé qu'une petite minute à cette problématique, renvoyant le sujet à l'année prochaine, voire plus tard. En 2011, le magazine de défense des consommateurs, avec la revue allemande *K-Tipp*, avait déposé une pétition de 55 000 signatures pour dénoncer cette situation. Dans la foulée, les conseillers nationaux ont accepté par deux fois de demander au Conseil fédéral d'imposer des plafonds dans la tarification du roaming chez les opérateurs. La première fois en septembre 2011 par 181 voix contre 5. La seconde en mars

## 1,9 milliard

En francs, ce qui a été payé en trop par les abonnés suisses depuis 2009 dans l'UE, selon le magazine *Bon à Savoir*.

dernier par 162 voix contre 12. Du solide.

### Un mépris surprenant

Mais, suivant la conseillère fédérale Doris Leuthard et la volonté des opérateurs, la Chambre des cantons avait mis tout de suite le holà. La fixation de plafonds ne tiendrait pas compte de l'évolution rapide des technologies et des modèles tarifaires.

Le Conseil national s'est rallié hier à cette idée... de ne plus rien faire. La directrice du magazine *Bon à Savoir*, Zeynep Ersan Berdoz,

La semaine dernière, l'Union européenne a poursuivi dans sa volonté de supprimer les tarifs de roaming pour 2015. Mais seul le roaming sur les appels entrants sera allégé en 2014, et pas les sortants. «C'est la preuve que les opérateurs font un lobbyisme intense, note Zeynep Ersan Berdoz. En Suisse aussi c'est comme ça, à la différence que rien ne bouge.»

Hier, les conseillers nationaux ne semblaient pas dérangés par le renvoi de cet objet: «On va se calmer pendant une année, le temps que l'Office fédéral de la communication fasse le point de la situation», disait Olivier Français (PLR/VD). Roger Nordmann (PS/VD) faisait une analyse plus stratégique de la situation: «La loi suisse ne peut pas obliger un opérateur étranger à baisser ses tarifs. Il y a deux solutions, soit il y a accord entre les opérateurs, soit la Suisse signe un accord bilatéral avec l'Europe.»

Pour Zeynep Ersan Berdoz, «la voie des accords bilatéraux, c'est du bla-bla pour gagner du temps. Il faut que la Confédération fasse pression sur les opérateurs. Quand un Français vient en Suisse, il paie le roaming, quand un Suisse va en France, il y a la réciproque. Les opérateurs gagnent sur les deux fronts et n'ont pas intérêt à s'entendre pour faire baisser les prix. C'est donc la Confédération qui doit intervenir en fixant des plafonds, en attendant d'avoir un jour un accord bilatéral.»

● ÉRIC FELLEY

eric.felley@lematin.ch

LIRE L'ÉDITO CI-CONTRE

«**C'est choquant, les Suisses paient en moyenne trois fois plus cher que les Européens qui, eux, baissent leur roaming**»

Zeynep Ersan Berdoz, directrice de «Bon à Savoir»

avait beau distribuer des salières aux conseillers nationaux pour rappeler la «facture salée» des clients, elle devait déchanter: «C'est très choquant, quand on sait que les Suisses paient trois fois plus cher en moyenne que les Européens qui, eux, depuis 2007, abaissent régulièrement le plafond de roaming.» Pour Mathieu Fleury, secrétaire général de la Fédération romande des consommateurs, «cela montre un mépris surprenant. C'est la logique d'un prélèvement d'impôt par le biais de la téléphonie qui continue. Par rapport à ce qui se passe en Europe, en Suisse on prend du retard.»

➔ LA QUESTION DU JOUR

**Berne doit-elle imposer une baisse aux opérateurs?**

debat.lematin.ch

Hier à Berne, Zeynep Ersan Berdoz a distribué des salières. Message: les factures de roaming sont trop salées.